

Un orgue portable appelé « Polyphone »

En 1871, Louis Debierre commença à travailler à la conception d'un orgue portable appelé « Polyphone ». Cet orgue transportable, peu encombrant, pouvait servir dans les colonies françaises et à l'étranger, ainsi que dans les paroisses de métropole désireuses d'acquérir un instrument à tuyaux pour un coût financièrement accessible.

Il commença par construire des orgues de deux ou trois jeux dont la tuyauterie, la mécanique et la soufflerie étaient disposées derrière la console dans une disposition rappelant un gros harmonium. Pour réduire encore l'encombrement, il mit au point un système de tuyaux polyphones. Dans les basses, un même tuyau pouvait produire plusieurs sons différents grâce à un système de clapets modifiant la hauteur de son du tuyau. Les inconvénients étaient limités car la polyphonie exige rarement des accords tassés dans le grave. Le 18 août 1882, il déposa le brevet (n° 150638) de ce système.

Les polyphones remportèrent un succès immédiat et c'est par centaines que des exemplaires en furent livrés partout dans le monde. Lorsque les instruments étaient destinés à des églises situées dans des régions tropicales, le bois était traité à l'arsenic, finissant de décourager les insectes xylophages. Il livra un instrument polyphone à Paris, pour la chapelle des Missions Etrangères.